

Compte financier 2018 et affectation du résultat

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le décret modifié n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 mars 2019, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les éléments d'exécution budgétaire suivants pour l'ENS de Lyon et la bibliothèque Diderot de Lyon (budget Établissement) :

- 1821,4 ETPT sous plafond et 97,1 ETPT hors plafond
- 133 613 358€ d'autorisations d'engagements dont :
 - 95 851 414€ en personnel
 - 32 233 977€ en fonctionnement
 - 5 527 967€ en investissement
- 128 516 638€ de crédits de paiements dont :
 - 95 834 197€ en personnel
 - 26 533 714€ en fonctionnement
 - 6 148 727€ en investissement
- 134 144 193€ de recettes
- 5 627 555€ de solde budgétaire.

Article 2.

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les éléments d'exécution comptable suivants :

- 27 909 638€ de trésorerie (soit une variation de 1 800 105€ par rapport au compte financier 2017)
- 2 133 738€ de résultat patrimonial

- 5 177 818€ de capacité d'autofinancement
- 17 966 438€ de fonds de roulement (soit une variation de 1 273 933€ par rapport au compte financier 2017)

Article 3.

Le Conseil d'administration a décidé d'affecter le resultat à hauteur de 2 133 738€ en report à nouveau au compte 110 et de 0€ en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de resultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Détail des votes : 25 votes favorables sur un total de 25 votants.

Fait à Lyon, le 14 mars 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON